

[www.facilityassociation.com](http://www.facilityassociation.com)

Cette publication est distribuée à titre informatif seulement. Le texte ne devrait pas être interprété comme étant une modification du libellé ou de l'intention d'un contrat d'assurance, d'une loi ou d'un règlement.



**FACILITY**  
Association

**FACILITY ASSOCIATION** EST UNE ASSOCIATION FINANCÉE PAR TOUS LES ASSUREURS AUTOMOBILE DANS CHACUN DES TERRITOIRES OÙ ELLE EXERCE SES ACTIVITÉS. ELLE PERMET AUX CONDUCTEURS INCAPABLES D'OBTENIR DE L'ASSURANCE AUPRÈS D'UNE SOCIÉTÉ INDIVIDUELLE DE SE PROCURER LA PROTECTION DONT ILS ONT BESOIN POUR CONDUIRE LEUR VÉHICULE EN TOUTE LÉGALITÉ.

SI VOUS DÉTENEZ UN PERMIS DE CONDUIRE ET QUE VOUS POSSÉDEZ UN VÉHICULE DONT LA PLAQUE D'IMMATRICULATION EST VALIDE, LA FACILITY ASSOCIATION FERA EN SORTE QUE VOUS OBTIENDREZ DE L'ASSURANCE SI VOUS NE POUVEZ PAS EN SOUSCRIRE AILLEURS.

Alberta  
Ontario  
Nouvelle-Écosse  
Nouveau-Brunswick  
Terre-Neuve-et-Labrador  
Île-du-Prince-Édouard  
Territoires du Nord-Ouest  
Nunavut  
Yukon



*Q. Pourquoi aurais-je de la difficulté à obtenir de l'assurance automobile?*

**R.** Il existe plusieurs raisons. Vous pourriez, par exemple, avoir de la difficulté à vous procurer de l'assurance en raison de votre dossier de conduite ou d'accidents. D'autres facteurs pourraient être le type de véhicule que vous conduisez, l'utilisation que vous en faites et le territoire où vous vous situez.

*Q. Comment la Facility Association fonctionne-t-elle?*

**R.** Tous les représentants d'assurance détenant un permis ont accès à la Facility Association, et il n'y a donc aucune différence dans la façon dont les clients se procurent de l'assurance automobile par l'entremise de la Facility Association. La Facility Association elle-même n'est pas une compagnie d'assurance et n'établit pas de contrats d'assurance. Les contrats d'assurance obtenus par l'entremise de la Facility Association sont établis par des compagnies d'assurance désignées qui traitent également les réclamations et tout ce qui a trait à la gestion d'un contrat d'assurance.

*Q. Pourquoi les primes d'assurance automobile sont-elles plus élevées par l'entremise de la Facility Association?*

**R.** Les propriétaires de véhicules qui doivent se procurer de l'assurance par l'entremise de la Facility Association sont habituellement considérés comme représentant un « risque élevé ». Un très faible pourcentage des conducteurs dans chaque province ou territoire est assuré par l'entremise de la Facility Association. Un risque plus élevé défrayé par un plus petit nombre d'assurés entraîne une prime plus élevée.

*Q. Quelle est la durée d'application à mon dossier d'une surprime pour condamnation ou accident?*

**R.** Les surprimes pour condamnation demeurent à votre dossier pendant trois ans. Les accidents affecteront votre dossier de conduite pour une période maximale de six ans; cependant, votre dossier de conduite pourrait s'améliorer chaque année sans accident.

*Q. Pourquoi est-il important de me renseigner au sujet de la Facility Association?*

**R.** Tel que nous l'avons déjà mentionné, seul un faible pourcentage des conducteurs dans chaque province ou territoire est assuré par l'entremise de la Facility Association. Si la Facility Association perd de l'argent, elle peut obtenir des fonds en mettant à contribution toutes les compagnies d'assurance d'un territoire ou d'une province où elle a subi la perte. Ce coût se reflètera éventuellement sous forme de primes plus élevées à la charge de tous les conducteurs de la province ou du territoire en question. Inversement, si la Facility Association génère un surplus, ces fonds peuvent être distribués à toutes les compagnies d'assurance, les aidant ainsi à maîtriser les coûts.

*Q. Comment puis-je éviter d'être assuré par le biais de la Facility Association?*

**R.** Vous pouvez:

### **1. Conduire prudemment.**

Si vous êtes assuré par le biais de la Facility Association en raison de votre dossier de conduite ou d'accidents, chaque année sans condamnation ou accident vous aidera à obtenir une meilleure prime. Si vous n'avez aucune condamnation pendant trois ans ou plus et aucun accident pendant cinq années ou plus, avec un bon dossier de paiements, vous ne devriez plus constituer un risque à assurer par le biais de la Facility Association et auriez avantage à magasiner pour votre assurance automobile.

### **2. Payer votre prime dans le délai prévu.**

Si votre dossier indique que vous n'acquitez pas vos primes à temps, vous aurez de la difficulté à obtenir de l'assurance; vous pourriez être contraint de payer des primes plus élevées pour une police obtenue par l'entremise de la Facility Association.

### **3. Magasiner.**

En tant que consommateur, vous avez le droit de magasiner pour obtenir le meilleur rapport qualité-prix. Veuillez consulter les pages jaunes de votre annuaire local pour identifier les représentants d'assurance de votre région. Pour des renseignements sur les compagnies d'assurance, veuillez communiquer avec le :

#### **BUREAU D'ASSURANCE DU CANADA**

---

<b>Yukon</b>	<b>(604) 684-3635</b>
<b>sans frais</b>	<b>1 877 772-3777</b>

---

<b>Alberta, Territoires du Nord-Ouest,</b>	
<b>Nunavut</b>	<b>(780) 423-2212</b>
<b>sans frais</b>	<b>1 800 377-6378</b>

---

<b>Ontario</b>	<b>(416) 362-9528</b>
<b>sans frais</b>	<b>1 800 387-2880</b>

---

<b>Provinces de l'Atlantique</b>	<b>(902) 429-2730</b>
<b>sans frais</b>	<b>1 800 565-7189</b>

---

*Pour en savoir davantage sur la Facility Association, veuillez communiquer avec votre représentant d'assurance ou parcourir notre site Web au :*

**[www.facilityassociation.com](http://www.facilityassociation.com)**

